

Hiver 2023/2024 - n°3













RETROSPECTIVE



Spectacle de la *Saison culturelle* au PAMA Les chemins qui montent / Concert dinatoire

La soprano Amel Brahim-Djelloul reconnue comme une personnalité musicale d'exception, appréciée pour la couleur riche et ensoleillée de son timbre, s'est tenue en spectacle dans la salle Galaxie du PAMA samedi 18 novembre, pour le plus grand bonheur du public. Un voyage poétique et musical vers les sommets de Kabylie, en hommage à la culture de son pays natal. Riche de ses deux cultures, française et algérienne, elle navigue entre classique, folk et chant a cappella ensorcelants.



© Patrick Fouque BD

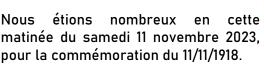
Amel Brahim-Djelloul s'est entourée de musiciens mêlant traditions occidentales et orientales. Tous les sens sont conviés dans un esprit de réjouissance. Affichant complet, le concert était accompagné d'un repas.

Les médaillés:

Médaille commémorative : Leroux Christian

Médaille fédérative : Gravioux Emile, Terpreau Claude

Cérémonie du 11 novembre





Nos chaleureux remerciements aux délégations officielles, anciens combattants, pompiers du Centre des pins, musiciens de la Band'Allonnaise, élus, membres du corps enseignant, représentants associatifs, et habitants.

Une occasion supplémentaire pour ne pas oublier, quelles que soient les guerres, les victimes des guerres et ceux qui restent.

Un moment important de rassemblement national.

Spectacle d' Anim'culture

Spectacle musical et plein d'humour au PAMA

Le spectacle **Brother Kawa**, de la compagnie choletaise Ernesto Barytoni a été joué, vendredi 7 octobre devant 200 spectateurs, au PAMA dans la salle Galaxie. Jeunes et moins jeunes ont été séduits et amusés.

Lors de cette soirée organisée par l'association Allonnaise *Anim'culture*, les frères Moricio et Raphaëlo Kawa ont ouvert leurs valises et proposés un tour du monde musical agrémenté de souvenirs de voyages en n'hésitant pas à faire participer le public. Ce duo complice a soufflé, joué et gratté ses notes en mêlant, chansons, musiques du monde et souvenirs de voyage.



Le public a été conquis et a beaucoup ri pendant ce spectacle musical joyeux et loufoque.

Sommaire

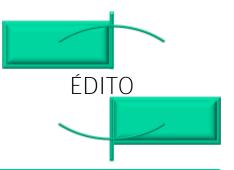
Dans ce numéro :

◆Rétrospective	2
♦Édito	3
◆La commune	
-Aménagements d'aires de jeux	4/5
♦Urbanisme	
-Schéma directeur des mobilités actives	6
-Urbanisme-Règles	
-Le RLPi	7
-Permis de diviser	
◆Ecologie Nature	8/9
-Tous résilients face aux risques	
-PNR enquête publique	10
-L'ambroisie	
♦Travaux	11
◆Le numérique	12/13
-Fibre optique	
◆Enfance-Jeunesse	14-17
-Maison de l'enfance	
-Ecole publique	
-L'outil en main	
◆Santé Solidarité & CCAS	18/19
Analyse des besoins sociaux	20/21
◆Associations-Culture & Loisirs	22
◆ Citoyenneté	23
◆Agglomération SVL	24
-OGALO	
♦Vie pratique	25-28
◆A l'affiche	29
◆Agenda 2024	30
Calendrier KYRIELLE	31/32



Jérôme HARRAULT

Maire d'Allonnes



Chères Allonnaises, chers Allonnais,

L'année 2023 tire à sa fin dans un contexte économique et social tendu. Malgré les incertitudes à l'échelle internationale et nationale, ainsi que les défis locaux auxquels nous faisons face, notre engagement envers le développement de notre commune demeure fort et dynamique.

Il est indéniable que les circonstances actuelles nous obligent à faire des choix stratégiques pour nos futurs projets d'investissement. Cependant, il est impératif de maintenir un état d'esprit positif en regardant vers l'avenir.

Parmi nos réalisations récentes, la France Services constitue une avancée majeure en terme de services de proximité, offrant un soutien aux citoyens dans leurs démarches administratives. Côté travaux, l'enfouissement des réseaux électriques et de reprise des réseaux d'eau sur le quartier Mégretterie, Saint Sébastien et Louis de Funès sont terminés. Ensuite, pour la préservation du patrimoine communal, nous sommes heureux d'annoncer l'achèvement des travaux de restauration des parties hautes de l'Eglise et de la Chapelle de Russé. Enfin, pour le bien-être de nos enfants et adolescents, les aires de jeux et le City stade, évoqués précédemment, sont désormais opérationnels.

Par ailleurs, sur le volet social, l'Analyse des Besoins Sociaux a orienté nos réflexions pour le développement futur de la commune.

Quatre projets d'envergure sont actuellement en cours : l'installation de la Vidéoprotection, le Schéma des mobilités actives, la démolition et la reconstruction de l'îlot Pottier en 26 logements et deux cellules commerciales, pour finir les études sur la réhabilitation de trois anciens commerces. Néanmoins, certains projets subissent des retards indépendants de notre volonté, principalement en raison de contraintes urbanistiques, environnementales et administratives de plus en plus contraignantes.

De nouveaux projets sont en cours de réflexion d'ici la fin du mandat, notamment la construction de 24 logements au carrefour de la rue des Andes et de la rue du Bellay, une résidence senior en face de la maison de retraite, et une nouvelle gendarmerie. La réhabilitation de l'ancien Office notarial pour accueillir la nouvelle bibliothèque est également à l'étude, en tenant compte des normes de sécurité et d'accessibilité du public (ERP). L'enfouissement et la réfection des réseaux de la cité des Roses et la voirie du quartier Mégretterie sont aussi prévus.

À mesure que la fin du mandat approche, des projets plus détaillés prennent forme; l'aménagement du Cœur de Bourg avec le lancement de la consultation pour retenir l'équipe de maitrise d'œuvre, et la mise en valeur de la base de loisirs près du stade de Contades-Gizeux. L'année 2024 s'annonce chargée, notamment avec des réunions importantes pour le développement de nos communes afin de préparer la révision du Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) et la réflexion sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2025.

En parallèle, les associations allonnaises continuent d'animer la commune avec des événements culturels et sportifs tout au long de l'année. Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les bénévoles qui contribuent à animer, éduquer et créer du lien dans notre commune. Le forum organisé en septembre fut l'occasion pour tous les Allonnais de rencontrer ces associations dynamiques.

En conclusion, je remercie chaleureusement l'ensemble du personnel communal, ainsi que les élus de la majorité, pour leur engagement quotidien en faveur du bien-être des habitants d'Allonnes. En cette fin d'année 2023, je vous souhaite d'agréables fêtes solidaires et fraternelles, entourés de vos proches. Au nom des agents communaux et du Conseil municipal, je vous adresse mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour l'année 2024.

J'espère vous retrouver nombreux lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, qui se déroulera le vendredi 19 janvier 2024 à 19h00 dans la salle Galaxie du PAMA.

Bien à vous,

Votre Maire Jérôme HARRAULT

- therewith



LA COMMMUNE



► <u>Au Lavoir</u>: Aire de jeux « coin nature » et city stade

Aménagements d'aires de jeux et d'un city stade

La commune d'Allonnes compte environ 3000 habitants dont 20 % ont de moins de 15 ans. Considérant que le sport et les loisirs doivent tenir une place importante dans la vie des populations et notamment des enfants et des jeunes, le Conseil Municipal a souhaité aménager un city stade, créer et réhabiliter plusieurs aires de jeux : au Tertre, à la Mairie et rue du Lavoir.

Dans le cadre de cette opération, il ne s'agit pas seulement d'améliorer l'offre en équipements, mais aussi de contribuer au bien-être des populations en installant des structures neuves et sécurisées en accès libre pour les enfants et les adolescents ainsi que du mobilier urbain adapté. Les aires de jeux, sources d'épanouissement pour les enfants et d'interactions pour les adultes, ont été pensées comme des lieux de vie et d'échange accessibles à tous.







City stade:

Il s'agit d'un terrain multisports Streetpark tout en métal avec des buts de football et de handball, 4 buts brésiliens, 6 paniers de basket-ball sur les palissades, des filets pare-ballons sur les frontons, possibilité d'intégrer un filet pour jouer au tennis, volley-ball, un accès PMR et un gazon synthétique.

Equipement conforme au décret 96-495 et à la norme EN 15312.





Le site du Lavoir a été conçu comme un espace intergénérationnel pouvant accueillir les groupes et les familles.

Quelques plantations seront réalisées par la suite pour créer des espaces ombragés.

Nous avons fait le choix d'un grand city stade pour faciliter la pratique sportive du plus grand nombre.

Cet équipement est revêtu de gazon synthétique pour limiter le bruit et pour plus de confort en période estivale.



Aire de jeux : une marelle, un circuit à bille, une structure multi-activités, un jeu à ressort (PMR), des tables de pique-nique, des assises, des corbeilles.



► Au lotissement « Le Tertre » et sur le parking de la Mairie : deux aires de jeux entièrement refait

La municipalité a fait le choix de créer des ambiances et jeux, propres à chaque site : « esprit petit coin de nature » au Lavoir, « Esprit Savane et aventure » au Eden Com Tertre et « esprit bucolique » à la Mairie.



Au Tertre « savane et aventure » : (photo en page de couverture)



Un circuit de voiture Une marelle Une structure multi-

activité

Une pyramide à grimper Un jeu à ressort collectif Un jeu à ressort PMR Deux tables de piqueniaue

Des bancs et corbeilles







Parking de la Mairie « esprit bucolique :

Un circuit à bille et voiture Une marelle Une structure multi-activité

Une cabane ludique (PMR) Des bancs et corbeilles







Un jeu par site accessible aux enfants en situation de handicap(s) (PMR)

► Le choix du mobilier urbain :

La société Mix Urbain à pour particularité de se baser sur un matériau, le recyclène, exclusivement fabriqué par la société MP Industries selon la technologie CSC issue du brevet européen ERP. La première gamme de produit 100% d'origine française : matériau, conception et fabrication.





Un choix qualitatif a été opéré par l'équipe municipale sur ces projets. Nous espérons vivement que le plus grand soin sera apporté équipements qui ont nécessité un investissement à hauteur de 370 000 euros TTC

Ce projet n'aurait pas vu le jour sans les aides de l'Agence Nationale du Sport, de la Région, du Département, et de l'Etat.

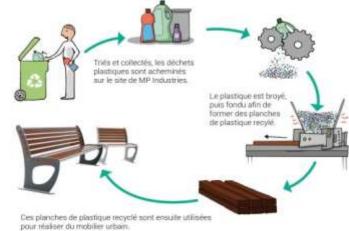
Ce projet a été subventionné à 55%.











En fin de vie, ces planches de plastique recyclé pourront être recyclées à nouveau. La boucle est bouclée !



URBANISME

Schéma Directeur des Mobilités Actives:

BL

Bilan de la participation citoyenne :



Depuis bientôt 1 an, la commune travaille avec l'aide du bureau d'études BL évolution sur son schéma directeur des mobilités (étude sur les déplacements dans Allonnes). Au-delà des aspects techniques et réglementaires, il apparaissait comme essentiel de recueillir des informations auprès des usagers : Vous ! En ce sens, vous avez répondu présent aux trois temps d'échanges organisés sous la forme d'ateliers.



Tout d'abord à l'occasion du diagnostic où vos travaux sur cartes ont permis de mettre en lumière des axes et carrefours dangereux ou à retravailler, de discuter autour de l'efficacité des aménagements en place, ou encore de l'état général des chaussées et trottoirs, etc. Votre vécu sur la commune a été précieux pour enrichir les données et les relevés de terrain.



⇒ Ensuite pendant l'écriture du scénario à retenir, lequel reprend les principales liaisons dans la commune, ainsi que des types d'aménagements intéressant de mettre en place dans Allonnes. Cette étape a de nouveau pleinement nourri le scénario finalement retenu par les élus. Contacts:
Benjamin MINETTO (mairie d'Allonnes)
projetpvd@gennesvaldeloire.fr



⇒ Enfin, un dernier temps concernant le plan d'actions, à l'occasion duquel vous avez pu nous faire des retours intéressants sur le scénario retenu à l'échelle de la commune, discuter de la pertinence des aménagements choisis, etc. Vous nous avez finalement permis de construire des outils de communication, et réfléchis avec nous sur les équipements et les évènements à développer sur Allonnes, notamment dans la perspective d'encourager la marche et la pratique du vélo.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous remercions de votre participation à ces temps d'échanges. Vous serez prochainement conviés sur de nouveaux rendez-vous, qui nous permettrons de vous présenter les avancées sur ce sujet.

URBANISME—Rappel de la règlementation



Pour réaliser des travaux sur votre propriété, construire ou modifier l'usage d'un bâtiment, vous devez préalablement établir une demande auprès de la Mairie et obtenir une autorisation.

Pour constituer votre dossier vous pouvez utiliser la plateforme ADAU sur le site internet suivant :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221

et déposer votre dossier sur le guichet des autorisations d'urbanisme :

https://gnau43.operis.fr/longuejumelles/gnau/#/.

Construction nouvelle ou extension, modification de façade, changement de fenêtres, de clôture, abri de jardin, piscine...

> C'est désormais possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisime (GNAU)

Je dépose mes demandes en quelques clics!



Rendez-vous sur https://gnau43.operis.fn/longuejumelles/gnau/

Pour rappel, la réalisation de travaux sans autorisation est constitutive d'une infraction pénale. L'amende encourue est comprise entre 1200€ et 6000€ par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable. En cas de récidive, outre la peine d'amende, un emprisonnement de six mois peut être prononcé.

S'agissant des personnes dites morales, le montant de l'amende encourue est porté au quintuple de celui prévu pour les personnes physiques, et d'autres peines spécifiques sont susceptibles d'être prononcées (par exemple le placement sous surveillance judiciaire, la fermeture temporaire ou définitive d'un établissement, etc.)

L.480-4 du Code de l'urbanisme

Par ailleurs, si vous êtes amenés à vendre votre bien, le notaire vous demandera de fournir toutes les autorisations.

Le règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a prescrit l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) lors du Conseil communautaire du 17 décembre 2020.

Il s'agit d'un document de planification de l'affichage publicitaire à l'échelle d'une intercommunalité. C'est un élément essentiel pour préserver la qualité de nos paysages, de nos entrées de villes, pour la visibilité des commerces, des acteurs économiques et le fonctionnement harmonieux de notre territoire.

- ⇒ Il permet de renforcer et d'adapter la réglementation nationale de publicité aux caractéristiques et enjeux du territoire.
- Il fixe, secteur par secteur, les obligations en matière d'affichage publicitaire (densité, taille et nombre de dispositifs, règles d'extinction des dispositifs lumineux).

Le futur RLPi constituera un outil au service des communes et de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et remplacera les règlements locaux de publicité communaux (RLP). Il intègrera les prescriptions du Règlement National de Publicité et devra s'inscrire en cohérence avec la future Charte du Parc Naturel Loire Anjou Touraine. Le dossier d'arrêt de projet du RLPi sera présenté au Conseil communautaire du mois de décembre 2023. Une enquête publique sera réalisée par la suite et le projet devrait être approuvé à la fin du 1er trimestre 2024.

Le RLPi réglemente 3 types d'affichage publicitaire :



Les publicités, dispositifs dont le principal objet est de recevoir toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention.



Les enseignes, apposées sur un immeuble et relatives à une activité qui s'y exerce.



Les pré-enseignes, qui indiquent la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

Expérimentation du permis de diviser à Allonnes: Lutte contre l'habitat indigne

Les divisions de logements peuvent engendrer des situations d'inconfort, voire d'habitat indigne, créant des nuisances tant pour les occupants (insalubrité...) que pour le voisinage (problème de stationnement, de bruit, de gestion des déchets...). A cet effet, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire expérimente, dans le cadre des dispositifs déjà en cours sur son territoire, la mise en place du permis de diviser pour veiller aux bonnes conditions de logement des habitants.



POUR QUI?

À compter du 1er juillet 2023, tout propriétaire d'une maison, d'un appartement ou d'un immeuble souhaitant diviser son bien, sur le périmètre ci-contre (celui de l'OPAH-Ru), devra formuler une demande d'autorisation auprès de l'Agglomération Saumur Val de Loire avant de réaliser les travaux. L'Agglomération délivrera sous conditions, le permis de diviser. Les travaux pourront ensuite être réalisés.

QUAND ? Le permis de diviser doit être réalisé avant la réalisation des travaux de division de logements afin :

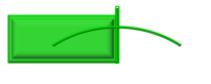
- ⇒d'informer les propriétaires sur la nature des travaux à réaliser pour assurer la mise sur le marché d'un bien décent,
- ⇒de bloquer le chantier, si les travaux réalisés ne sont pas conformes aux normes d'habitabilité, de sécurité et de salubrité publique.

COMMENT?

Le formulaire de demande et la notice explicative, peuvent être retirés et déposés **UNIQUEMENT**

- Auprès du Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire 11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030 49408 Saumur Cedex Tel: 02.41.40.45.56 habitat@saumurvaldeloire.fr
- Sur le site internet de l'Agglomération https://www.saumurvaldeloire.fr/infosdemarches/amenagement/permis-de-diviser

En cas de non-respect des obligations afférentes au permis de diviser, le propriétaire s'expose à une amende pouvant atteindre 15 000 €.



ÉCOLOGIE—NATURE



La journée « Tous résilients face aux risques »

Afin que chaque citoyen puisse être acteur de sa propre sécurité et contribuer à la sécurité de tous, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a instauré depuis 2022 la journée nationale « Tous résilients face aux risques ».



Celle-ci est organisée annuellement, chaque 13 octobre, en cohérence avec la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'Organisation des Nations unies, afin de sensibiliser aux risques naturels et technologiques et préparer chacun aux bons comportements en cas de survenance d'une catastrophe. Cette date symbolique permet de nous préparer au mieux à tout type de catastrophe, de sensibiliser sur les risques afin d'éviter d'être dépassé par les événements, être prêt le jour où cela surviendra.



Le territoire saumurois a connu à plusieurs reprises de fortes inondations, plaçant plusieurs communes sous les eaux et saturant les réseaux et fossés. Aujourd'hui sous surveillance, les déversements sont anticipés et les ouvrages (énergie, transport, télécommunications) font l'objet de protections particulières.



Dans ce contexte, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire en partenariat avec la ville d'Allonnes a organisé des actions de sensibilisation aux risques inondations. Actions qui s'inscrivent également dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) des vals d'Authion et de Loire.



Mme Eve BARADEL, chargée de mission risques à la Direction de l'Environnement et des Grands Equipements de l'agglomération de Saumur et M. Eric MOUSSERION Vice-Président à la GEMAPI, ont porté plusieurs animations auprès de Vivado et de nos deux écoles.



Le 27 septembre : Le dispositif « 1856 »

(médiation culturelle sur les risques liés aux inondations).

Les arbres du parking de la Mairie ont été peints par les enfants qui fréquentent Vivado. Le principe étant de représenter sur des arbres les hauteurs d'eaux atteintes par la crue de 1856, par une peinture bleu temporaire et biodégradable. Impressionnant ! Tout comme la mémoire des inondations, la peinture va ensuite s'effacer.

Des affiches sur place ont permis aux promeneurs et passants de s'informer à ce sujet. En parallèle, les jeunes ont bénéficiés d'un temps de sensibilisation sur la thématique des inondations.



⇒ Les 2 et 9 octobre : Sensibilisation auprès des écoles primaires Allonnaise

Trois classes (CE2, CM1 et CM2), de l'école privée Saint Doucelin, ont bénéficiées de cet éveil au risque inondation. L'école privée étant en zone inondable, l'animation s'est faite en deux temps. D'abord un temps de sensibilisation, puis un temps de peinture des arbres de la cours de l'école.

La classe de CM1/CM2 (26 élèves) de l'école publique Jules Ferry a également profité de la qualité des intervenants.

Lors de ces animations auprès des jeunes, les thèmes suivants ont été abordés :

- La définition d'une inondation
- Types et causes
- La Loire et la crue de 1856
- Les inondations à Allonnes
- Comment s'informer
- Les bons réflexes à avoir





⇒ Le 13 octobre : Théâtre-Débat

L'action de sensibilisation fut clôturée par un spectacle débat « Les pieds dans l'eau » de la compagnie Acaly, auxquels beaucoup d'habitants ont pu assister. Comment vivre les pieds dans l'eau? Comment anticiper les inondations? Comment s'organiser pour revenir dans son logement? Voici quelques points abordés par les deux acteurs de cette pièce.

La représentation pédagogique et humoristique a été suivi d'un débat sur le thème des inondations animé par le CPIE 80 et avec la participation de l'Établissement Public Loire.

Ces différentes animations auprès des Allonnais ont eu pour objectifs :

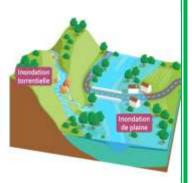
- De sensibiliser, d'informer et de préparer les citoyens au risque d'inondation et à la survenue d'une catastrophe.
- De préserver la mémoire.
- De développer la culture sur les risques naturels.



Un phénomène potentiellement accentué par les activités humaines

Les inondations et leurs conséquences peuvent être accentuées par les activités humaines exercées sur le bassin versant. Par exemple, les surfaces imperméables augmentent la part d'eau qui ruisselle au lieu de s'infiltrer : pour des pluies équivalentes, les volumes ruisselants sont alors plus importants et peuvent entraîner une inondation.





L'altération de la morphologie ou de l'hydrologie des

milieux liée à leur artificialisation peut avoir pour effet d'accélérer l'écoulement des eaux : en aval de ruisseaux qui ont été recalibrés, ou de zones humides qui ont été drainées, les inondations sont amplifiées. Les structures de défense contre les inondations sont aussi susceptibles de jouer un rôle. Par exemple, **une digue** construite dans le lit majeur d'une rivière réduit le champ d'expansion des crues. Mais à crue équivalente, l'eau montera plus haut sur l'autre rive, entraînant une inondation.





L'augmentation du risque n'est pas seulement liée à celle de l'aléa, mais découle aussi d'enjeux plus importants. Le développement des zones d'habitation et des activités industrielles est parfois réalisé dans des zones inondables, contribuant à augmenter le risque. L'urbanisation du littoral augmente aussi la vulnérabilité vis-à-vis des submersions marines.

LE KIT D'URGENCE DOIT TOUJOURS ÊTRE À DISPOSITION

IL SE COMPOSE :

- RADIO ET LAMPES DE POCHE AVEC PILE DE RECHANGE
- BOUGIE, BRIQUETS OU ALLUMETTES
- NOURRITURE NON PÉRISSABLE ET EAU POTABLE
- MÉDICAMENTS ET TROUSSE DE PREMIER SECOURS
- VÉTEMENTS CHAUDS
- COPIE DES PAPIERS D'IDENTITÉ ET DOUBLE DES CLÉS
- CHARGEUR DE TÉLÉPHONE PORTABLE



Lien utiles:

Mieux connaître les risques autour de chez soi, se préparer, se protéger et être accompagné : https://www.georisques.gouv.fr

Information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France :

vigiecrues:https://www.vigicrues.gouv.fr/

Sources et illustrations : Agglomération de Saumur Val de Loire, eaufrance.fr, Mairie d'Allonnes





PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE Notre patrimoine a de l'avenir

► Le Parc Loire-Anjou-Touraine se construit avec vous!

Donnez votre avis sur sa future charte

Du 20 décembre 2023 au 31 janvier 2024, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine lance une grande enquête publique portant sur la révision de sa charte. Ce document concrétise, pour les 15 ans à venir, le projet de protection et de développement durable du territoire. Habitants, élus, agriculteurs, professionnels... vous êtes tous concernés!







Source : PNR-Enquête publique

d'enquête

Participez à l'enquête publique

Où et comment déposer votre avis ?

www.registre-dematerialise.fr/4980/

Sur le registre en ligne dédié :

 Par courrier à : M. le Président de la commission d'enquête Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine Maison du Parc 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau

Pendant les permanences de la commission d'enquête

•Sur les registres papier disponibles dans chaque lieu

Par mail: enguete-publique-4980@registre-dematerialise.fr

► L'Ambroisie à feuilles d'armoise, SIGNALEZ-LÀ : une plante dangereuse pour votre santé

En Pays de la Loire, tous les départements sont concernés par un arrêté de lutte obligatoire contre l'ambroisie.



Floraison





Une nuisance pour la santé humaine

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions en fin d'été. En effet, il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en aoûtseptembre et associant écoulement nasal, conjonctivite. symptômes respiratoires (trachéite, toux), et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

Que faire pour limiter ses nuisances?

La plante doit être éliminée avant la floraison pour empêcher la pollinisation et avant la grenaison pour empêcher sa propagation. On peut lutter contre l'ambroisie par arrachage (avec port de gants), par fauchage ou en empêchant son implantation par technique de végétalisation.

Une plateforme de signalement à votre disposition

Si vous rencontrez un foyer d'ambroisie vous pouvez le signaler sur la plateforme interactive de signalement de l'ambroisie qui permet également d'aider à la reconnaissance de l'Ambroisie.

- Site: www.signalement-ambroisie.fr
- Application mobile gratuite Signalement ambroisie
- Email: contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone: 0 972 376 888

Source: Polleniz



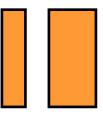
Lotissement rue des Roses:

réfections des réseaux d'eaux usées et pluvial + SIEML



le quartier des

► La municipalité souhaite réaménager la voirie dans glycines, devenue vétuste.



Mais avant d'entreprendre de tels aménagements (trottoirs, pistes cyclables...), il faut vérifier l'état des réseaux d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eaux potables et les remplacer si besoin. En parallèle, une étude d'effacement des réseaux aériens doit être menée. Chaque réseau est géré par des gestionnaires différents et les travaux doivent être coordonnés avec les différents intervenants.









Remplacer le réseau d'eaux pluviales dont la collectivité est gestionnaire.

Renouveler les réseaux d'eaux potables et d'eaux usées qui sont de la compétence de l'Agglomération de Saumur Val de Loire.

Enfouir les réseaux électriques et Télécom et adapter l'éclairage public.

Après tous ces travaux de terrassement, il est nécessaire d'attendre avant de débuter ceux de la voirie, pour permettre au sol de se stabiliser, le travail du sol pour la réalisation des tranchées pouvant avoir des profondeurs de 2.5m. C'est pourquoi le réaménagement ne débutera qu'en 2026.

Les abords du Monument aux morts réaménagés:

L'espace public bordant le Monument aux morts a été entièrement réaménagé par le centre technique municipal. Cet espace paysager, lieu de recueillement et de mémoire, se doit d'être structuré dans sa conception. Depuis la loi Labbé, interdisant l'emploi de produits phytosanitaires, l'entretien était devenu très difficile (découpe du gazon, gestion des adventices...) et le revêtement n'était pas praticable pour les piétons.

Des travaux d'aménagement ont dû être entrepris :

- le revêtement a été remplacé par un gravillon stabilisé,
- des bordures en matériaux recyclés ont été installé délimitant les différents espaces : massifs, gazon...,
- l'arrosage a été modifié par l'installation d'un réseau goutte à goutte sur les massifs floraux pour limiter les prélèvements et répondre au mieux aux besoins des plantes.

Dans le cadre de ce nouvel aménagement, ce lieu est devenu piétonnier. En effet, le stationnement proche du carrefour (entrée de la rue Saint Jean des Bois) était devenu trop dangereux.



D'autre part, du mobilier urbain récupéré sur d'anciens aménagements et devenu vétuste; 3 bancs et une corbeille, a été restauré par des jeunes dans le cadre de l'action 20h Chrono, puis installé dans ce nouvel espace devenu plus praticable et convivial.





Photos: Adeline LEMONNIER



La première phase d'étude et de travaux de déploiement sur la voie publique de la Fibre est presque totalement terminée sur la commune. Il reste une partie principalement sur le Nord-Ouest de la commune.



Votre adresse n'apparaît pas, est erronée ou mal localisée sur le site :



https://www.anjou-fibre.info/

Si toutes les adresses voisines sont éligibles

(en vert ou en jaune) : vous devez signaler l'anomalie en contactant notre plateforme au : 0 801 870 009

un abonnement, vous devez tester votre éligibilité auprès d'Anjou Fibre, en charge de la construction, de l'exploitation et de la commercialisation du réseau.

phase : l'adresse est éligible ou le sera très prochainement.

Pour savoir si votre adresse peut d'ores et déjà bénéficier de la fibre et souscrire

www.anjou-fibre.fr

Sur la page d'accueil dans la fenêtre au centre « Étesvous raccordable à la fibre ? » choisir « Vous êtes un particulier »

► Le déploiement du numérique: Pas à pas

Pour la majorité des cas, nous sommes actuellement sur la dernière

Renseigner son adresse postale

Si les adresses voisines ne sont pas encore éligibles (en orange ou en violet) : vous devez consulter régulièrement le site d'Anjou Fibre (www.anjou-fibre.fr), jusqu'à ce que le secteur soit éligible (devient vert ou jaune), puis contacter la plateforme

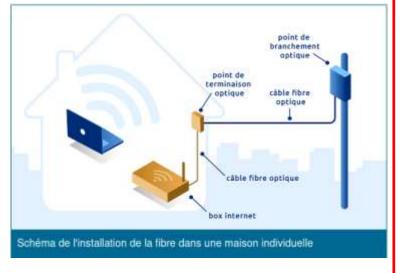
COMMENT ÊTRE RACCORDÉ LORSQUE MON ADRESSE EST ÉLIGIBLE À LA FIBRE ?

Préparez votre habitation pour accueillir la fibre.

Si vous souhaitez bénéficier de la Fibre, il reste à réaliser le raccordement, entre le réseau construit par Anjou Fibre et l'intérieur de votre habitation.

Cela consiste à tirer un câble de fibre optique entre un point de branchement optique (PBO) situé en domaine public et une prise terminale optique (PTO) qui sera installée à l'intérieur de votre habitation ou local professionnel.

Entre ces deux extrémités, le câble de fibre optique doit être passé en aérien ou en souterrain, suivant le cheminement actuel de la ligne téléphonique.



LE RACCORDEMENT N'A PAS PU ÊTRE RÉALISÉ. IL EST AJOURNÉ. QUE FAIRE?

Dans la grande majorité des cas, le raccordement est réalisé dès la 1ère intervention.

Si l'installateur a constaté un problème empêchant temporairement le raccordement, celui-ci est + ajourné. Selon les actions nécessaires à mettre en œuvre (fourreau télécom bouché, cassé ou à construire, arbre à élaguer...), la réalisation du raccordement prend alors plus de temps.

- Si ces travaux sont sur le domaine public vous n'avez rien à faire, c'est à l'opérateur de résoudre le problème.
- Si ces travaux sont sur votre propriété privée vous pouvez les faire vous-même ou les confier à un professionnel de votre choix (entreprise d'électricité, de travaux publics, d'élagage...) et seront à votre charge.

A noter: La végétation environnante peut gêner ou rendre impossible le passage du câble de fibre optique. Les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches une interruption de service.

LES ÉTAPES DU RACCORDEMENT A LA FIBRE OPTIQUE:

01 S'ABONNER AUPRÈS D'UN OPÉRATEUR

Une fois éligible à la fibre optique, vous pouvez comparer les offres des opérateurs disponibles. La liste est visible lorsque vous renseignez votre adresse complète sur le site d'éligibilité d'Anjou Fibre (www.anjou-fibre.fr).

Pour être raccordé à la fibre, vous devez souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix. L'opérateur programmera un rendez-vous de raccordement à votre adresse.

PRÉPARER LE RACCORDEMENT À LA FIBRE

Vous devez préparer votre raccordement avant la visite du technicien :

- Identifier l'arrivée du téléphone en intérieur (1)
- Dégager, s'il existe, le regard d'arrivée du téléphone, situé en extérieur, en limite du domaine privé (2)
- Contrôler, si possible, l'état des gaines et fourreaux en domaine privé 3
- Elaguer la végétation qui pourrait gêner le raccordement aérien (4)

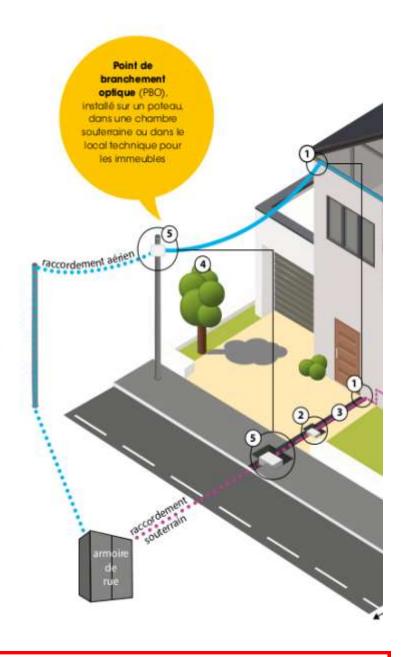
RACCORDER L'ADRESSE
AU RÉSEAU PUBLIC FIBRE

Lors du rendez-vous, le technicien déroule un câble de fibre optique à partir du **point de branchement** optique (5), situé en domaine public; jusqu'à une prise terminale optique (6) qu'il installe à l'intérieur, près d'une prise électrique, souvent à praximité de la télévision ou dans la partie télécom du coffret électrique pour les logements récents.

L'installateur utilise les **goulottes ou gaines existantes**(7) ou colle discrètement le câble fibre jusqu'à
l'emplacement de la prise terminale optique.

Selon la configuration, l'intervention peut durer de 2 à 4 heures, il est vivement recommandé d'être présent durant tout le rendez-vous. 04 LA FIBRE CHEZ SOI!

Une fois le raccordement réalisé et la ligne activée par l'opérateur, il faut **brancher la Box** (8) pour bénéficier des services souscrits.



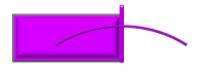
Pour plus d'information ou si vous êtes sans nouvelle de votre opérateur, vous pouvez contacter les services d'Anjou Numérique au 0 801 870 009 ou par mail à contact@anjou-numerique.fr ou

anjou numérique

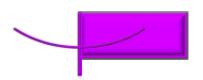


Guide pratique La Fibre Pas à pas

https://www.ariase.com/box/dossiers/installation-fibre-optique-maison



ENFANCE JEUNESSE



<u>La Maison de l'Enfance</u> <u>« Libérez le potentiel de l'enfant et</u> <u>vous transformerez le monde avec</u> <u>lui »</u>

MaiSon de l'Enfance

Des matinées motricité sont organisées par nos 3 structures dans la salle du dojo d'Allonnes :

- un mercredi par mois sur les temps périscolaires pour l'Accueil de Loisirs,
- une dizaine de séances par an pour le Multi-Accueil,
- huit lundis par an pour le Relais Petite Enfance.

Nous remercions le CSA Judo et particulièrement Madame PEREZ sa présidente, pour la mise à disposition des tatamis lors des séances de motricité organisées avec le matériel acquis par la commune d'Allonnes en 2020 et financé par une subvention de la CAF de Maine et Loire.

Cela permet aux enfants d'évoluer en toute sécurité.



Le Relais Petite Enfance du Pays Allonnais

« Un temps pour jouer, se rencontrer, échanger, rire, chanter, s'épanouir, découvrir, partager, grandir... »

Le Relais Petite Enfance du Pays Allonnais géré par la commune d'Allonnes organise :

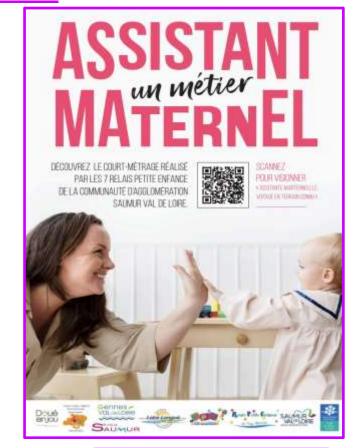
- des permanences physiques et téléphoniques à destination des familles et des professionnels à Allonnes,
- des matinées d'éveil pour les assistants maternels ou les gardes d'enfants à domicile avec les enfants qu'ils accueillent sur 6 communes : Allonnes, Brain sur Allonnes, Neuillé, Varennes sur Loire, Vivy et Villebernier.

Deux missions principales:

- accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel (assistants maternels à domicile ou en MAM et les gardes d'enfants à domicile),
- accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité (proposition de temps d'échanges, de formation, d'activités d'éveil...).



Ce service est financé par la CAF de Maine et Loire et les communes du Pays Allonnais.



<u>Coordonnées du Relais</u> :

Maison de l'Enfance 32-34 rue du Lavoir 49650 ALLONNES

Responsable de la structure :

Bénédicte FLEURY

Tel: 0241513084 ou 0632677484

@mail:rpe@allonnes-49.fr



Multi-accueil « Graines d'éveil »

Des moments de partage riches





L'éveil des mots

Dans le cadre de notre partenariat avec la bibliothèque, nous avons le plaisir de recevoir des bénévoles qui racontent des histoires aux enfants. De plus, accompagnés d'un membre d'Allonnes Bouquine, nous nous rendons régulièrement à la bibliothèque avec des enfants qui ont le plaisir de manipuler les livres et de faire une petite sélection que nous ramenons ensuite au multi-accueil.

L'éveil musical

Au multi accueil, nous avons eu le plaisir d'accueillir Théodore qui est musicien. Les enfants adorent.



Ils découvrent des chansons, les instruments et ils peuvent même danser. Après un petit concert, les enfants manipulent les instruments et les percussions.



Photos : Multi-accueil

Responsable de la structure :

Anna BEHAEGHEL – Puéricultrice Tel: 02.41.59.78.30 Mail : multiaccueil@allonnes-49.fr

Pour la fin de l'année 2023, nous avons prévu 2 journées

à thème:

- ⇒ Tous déguisés sur le thème d'« Halloween »
- ⇒ En décembre : Journée en « Pyjama ».







Multi-accueil «Graines d'éveil » 32-34 rue du Lavoir 49650 ALLONNES

Le multi-accueil est une structure qui regroupe un accueil régulier (crèche) et un accueil occasionnel (halte-garderie) ce qui permet de recevoir simultanément des enfants de 2 mois ½ à 3 ans dans le cadre de contrats d'accueil adaptés aux besoins des familles. (Horaires, jours...)

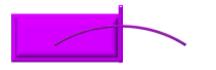
Les enfants y sont accueillis dans trois espaces de vie différents, équipés en fonction de leurs âges et de leurs besoins. Sont à la disposition des enfants un coin bibliothèque/motricité et de nombreux jeux d'éveil.

► Restauration collective : adaptation des repas aux tout petits:

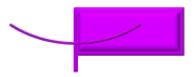
« Depuis Novembre 2022, Cindy Bourasseau est venue renforcer l'équipe du Multi-accueil, dans le cadre d'un projet commun avec le restaurant scolaire. En effet, Cindy a été recrutée afin de s'adapter au mieux à l'alimentation du tout-petit, et dans le cadre de la mise en place des PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) au sein du Multi-accueil. Dans un premier temps, elle prépare les repas adaptés, purées et compotes au sein du restaurant scolaire puis dans un second temps, elle vient en soutien des professionnels petite enfance de la structure sur le temps du repas auprès des enfants. »



Photo : Cindy Bourasseau



ENFANCE JEUNESSE



L'actu des P'tits à l'Honneur

Notre premier « Lâcher de livres »

En mars, durant 3 semaines au sein des locaux, enfants et adultes ont pu sur volontariat se prêter des livres. Ils ont pu également échanger leurs impressions et sentiments via de petites étiquettes déposées dans ceux-ci. Une façon de partager avec les autres ses livres et albums jeunesses préférés.

34 livres ont ainsi voyagé de maison en maison pour le plus grand bonheur de tous. Nous souhaitons inscrire cet évènement dans le temps et toucher encore plus de participants au fur et à mesure des éditions. Ainsi chaque année, en mars, toutes les familles fréquentant les P'tits à l'Honneur pourront prêter et emprunter à volonté des livres.

Accueil de LoiSirS



Les enfants ont également vécu un exercice incendie en juillet

► L'été 2023 à l'Accueil de Loisirs

Les enfants ont pu profiter pleinement de leurs vacances encadrées par une équipe renforcée par de jeunes étudiants BAFA. Les animations ont été variées afin que chacun puisse y trouver son compte.

- Des activités créatives et manuelles leurs ont permis de s'exprimer et d'aiguiser leurs savoir- faire.
- Des expériences scientifiques : découvrir et se questionner sur le fonctionnement des choses.
- Des jeux collectifs pour avancer avec les autres dans un but commun.

En complément de tout cela, des partenariats ont été organisés afin d'étoffer notre palette de propositions avec :

- les sorties à piscine municipale de Brain sur Allonnes
- l'association *Idéasport d' Angers* avec l'installation d'un mini village gonflable,
- l'association Mobile Street d'Azay le-Rideau pour une initiation au roller,
- La girouetterie Loire Ornement du Coudray Macouard, journée découverte
- le *séjour « trappeurs* » au site de la Burelière à la Cornouaille accueillant 16 de nos jeunes pour 4 jours en juillet.



Photo : Accueil de Loisirs

La rentrée scolaire à l'Accueil de Loisirs



La nouvelle année scolaire a fait une rentrée retentissante. Avec un nombre d'inscriptions record. Le nombre d'enfants les matins et soirs en périscolaire s'est envolé. La mairie a fait le choix de renforcer l'équipe avec une animatrice supplémentaire. Des projets se planifient :

- une sortie à la bibliothèque est organisée pour les élémentaires afin qu'ils puissent développer leur appétit de la lecture, se familiariser avec ce lieu et emprunter des livres tous les 1 er mercredis après-midi du mois.
- l'aménagement d'une salle bibliothèque.
- des travaux de rafraichissement des peintures murales.

La Pause méridienne pour les élémentaires de l'école publique

Une centaine d'enfants profitent d'un temps de détente et de jeux tous les midis.



Une salle est à disposition leur permettant de jouer :

- aux jeux d'imitation,
- aux jeux de société,
- · aux jeux de construction,
- au coin lecture.

De nombreux jeux extérieurs sont également à leur disposition :

- table de ping-pong
- hockey
- jeux de ballons et raquettes et autres jeux incontournables de la récréation.

Photos : Accueil de Loisirs



► Nouvelle directrice à l'école publique Jules

Hélène Doussin, directrice d'école depuis 10 ans et enseignante depuis 15 ans. « J'ai demandé le poste de direction de l'école publique d'Allonnes pour continuer à évoluer professionnellement. Après 3 mois passés dans l'école, je ne regrette pas mon choix. L'équipe éducative en place m'a très bien accueillie. Nous travaillons facilement ensemble et avons de nombreux projets pour les élèves : initiation à plusieurs sports (liés aux Jeux Olympiques), participation



Photo: Hélène DOUSSIN

des 7 classes de l'école à un projet Art et Sciences, activités ponctuelles où les élèves de la PS au CM2 seront mélangés afin de créer une cohésion d'école entre élèves et favoriser un climat scolaire serein.

Je suis déchargée de classe tous les vendredis, jours où mon temps de travail est dédié à la direction de l'école (rendez-vous, relations avec les partenaires de l'Education Nationale,...).

Les autres jours de la semaine, j'enseigne dans la classe de Moyenne Section / Grande Section. »



Coordonnées de l'école:

Téléphone: 02 41 52 02 56

les lundi, mardi, jeudi et

02 41 38 24 96 le vendredi.

Par mail:

ce.0491883f@ac-nantes.fr

Adresse : 13 rue du lavoir 49650 ALLONNES

L'outil en Main de Saumur « Laissez vos enfants découvrir leurs talents »:

L'Association a pour objet l'initiation des jeunes à partir de 9 ans aux métiers manuels et du patrimoine par des « gens de métier » , retraités es bénévoles, dans de vrais ateliers, avec de vrais outils. C'est un lieu de rassemblement et d'échanges entre les jeunes et les gens de métier, un lieu de la transmission d'un savoir- faire aux jeunes générations afin de promouvoir l'intelligence de la main.



Une belle équipe qui, chaque mercredi après midi accueille 40 jeunes de 9 à 14 ans. L'une des particularités du projet associatif est de susciter la curiosité en permettant au jeune de sortir de sa zone de confort en ne choisissant pas les ateliers. Il découvrira un nouveau métier tous les 3 mercredis.

Au cours de ces 3 mercredis, dans la plupart des ateliers, le jeune réalisera un objet qu'il sera fier de ramener chez lui en fin d'année. L'association l'Outil en Main de Saumur accueille des retraités désireux de donner un peu de temps pour transmettre leur savoir, des jeunes curieux pour échanger avec des gens de métier passionnés, et des entreprises partenaires pour soutenir notre projet et ancrer encore plus notre action sur le territoire du Saumurois.

L'Outil en Main de Saumur 53 ter rue de ROUEN

Tel : 07 82 52.28.90

Mail: loutilenmain.saumur@gmail.com

Site: <u>www.loutilenmain.fr</u>

Source et photo : L'outil en main Saumur



► La Semaine Bleue :

« Vieillir ensemble, une chance à cultiver »

La Semaine Bleue ou semaine nationale des retraités et personnes âgées, a eu lieu sur le pays Allonnais du 2 au 13 octobre 2023, sous l'impulsion de l'EVS Nord Saumurois, du Collectif Seniors, des CCAS et élus des 7 communes, de la Coordination Autonomie et de l'Association Accord'âges. Ce groupe de partenaires a prévu de nombreuses activités ouvertes à tous gratuitement, en différents lieux du territoire.



Le programme prévoyait, entre autres, quatre activités sur notre commune :

Initiation à la boule de fort :

Nous avons été accueillis par la Société la Renaissance où une quinzaine de personnes a pu s'essayer à ce sport traditionnel régional ou le redécouvrir, grâce à Thierry BERGER. Nos aînés de l'Ehpad se sont déplacés aussi, et chacun a pu, s'il le désirait, lancer les boules au plus près du "petit ". Cette initiation était aussi prévue, le même jour, dans les 6 autres communes du Pays Allonnais.

Gymnastique adaptée ABCDE:

Une découverte de l'activité d'une heure proposée par Eric HÉRAULT, coach santé, a permis à 5 personnes de se rendre compte de tous les exercices qui pouvaient être faits sur une chaise. Ce fut une expérience d'une heure pour se reprendre en main, dans le plaisir de faire et la bienveillance. Cela a donné à certaines, l'envie de poursuivre en s'inscrivant à la séance hebdomadaire du jeudi.



Semaine Nationale des retraités et personnes agées du pays Allonnais

du 2 au 13 octobre 2023

Rendez-vous est donné l'année prochaine pour un programme à co-construire avec les mêmes partenaires.

A vos idées !!!

Jeux grands formats et jeux de société :

Comme l'an dernier, dans deux salles du PAMA, les organisateurs ont accueilli des joueuses et joueurs prêts à découvrir des jeux de toutes sortes pour se lancer des défis personnels.

Ils étaient une vingtaine d'Allonnais, Varennais, Vétusiens, petit groupe de résidents de L'Ehpad d'Allonnes et de celui de l'hôpital de Longué.

Jeux en bois géant, Chamboule-tout, Chromino, Skyjo, Crazy cup, Train mexicain etc... leur ont donné l'occasion de s'amuser et de se dépasser.

Un temps autour d'un goûter a fini ce bel après-midi.

Temps-fort numérique:

À la France services d'Allonnes, Corentin TOUZET, conseiller numérique d'Anjou Numérique a proposé deux ateliers collectifs sur les thématiques, suivantes :

- savez-vous bien utiliser votre smartphone?
- comprendre les pratiques numériques de vos petitsenfants.

Le premier atelier a rencontré un franc succès avec une quinzaine de participants. Ces utilisateurs de smartphones ont découvert comment mieux appréhender cet outil incontournable d'aujourd'hui, notamment à travers des astuces de paramétrage.

Le second atelier n'a pas rencontré le public attendu avec une seule personne présente.

L'ADMR: DES SERVICES A DOMICILE POUR TOUS

- Des professionnels pour accompagner au quotidien les personnes âgées ou en situation de handicap
- ⇒ Aide à la personne
- ⇒ Maintien à domicile
- ⇒ Ménage, entretien du linge, repassage
- ⇒ Préparation des repas, courses
- ⇒ Transport accompagné
- ⇒ Portage repas
- ⇒ Garde des enfants

Sur simple demande, un responsable de secteur ou un responsable bénévole se déplace à votre domicile pour évaluer vos besoins, vous proposer un devis personnalisé et vous informer sur les aides financières possibles.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Un service de portage de repas pour tous les jours de la semaine livré du lundi au samedi sur toutes les communes avec des pour tous, toute la vie, partoul menus variés et régimes respectés.



ASSISTANCE FILIEN

Être chez soi et en sécurité

L'ADMR installe à votre domicile des systèmes de télé assistance Filien qui assure une présence 24h/24h en cas d'urgence. Une solution pour vous rassurer vous et vos proches.

ASSOCIATION ADMR PAYS ALLONNAIS

35 rue Armand Quenard 49650 ALLONNES I 02 41 53 77 45

allonnes@asso.fede49.admr.org | www.49.admr.org

► Action « 20h chrono » :

initiative d'insertion en faveur des jeunes du territoire

Du 11 au 28 septembre, le centre technique municipal a accueilli des jeunes âgés de 16 à 19 ans pour mener une action dans le cadre du dispositif « 20 heures chrono ».

Ce projet d'insertion, financé par l'Agglo de Saumur Val de Loire, le Département et l'État, est destiné aux jeunes du territoire, en partenariat avec la **Mission locale du Saumurois** et **Aspire Service**. Il doit permettre à des jeunes de se familiariser avec le monde du travail.

Cinq jeunes ont donc été recrutés pour cette action.



Photo : Courrier de l'Ouest

Durant cette période, avec leur encadrant et sous la responsabilité des agents territoriaux, ils ont repeint la main courante du stade de football ainsi que les assises et les abris des joueurs. Ils ont aussi réalisé des travaux d'espaces verts et de voirie sur la commune.

du Saumurois

A la fin de ce stage une visite de l'entreprise locale AAZ Performance a permis aux jeunes de voir de très près la réalité du monde du travail.

Cette action a permis de redonner confiance à ces jeunes en les mettant en situation professionnelle, à appréhender le goût au travail et à les dynamiser grâce aux missions confiées.

Aide alimentaire : La Halte du Cœur

La Halte du Cœur est une association qui intervient depuis plus de 35 ans sur l'ensemble des Pays-de-la-Loire pour délivrer des colis d'aide alimentaire en milieu rural. L'association la Halte du Cœur, reconnue d'intérêt général, propose depuis 1986 cette aide alimentaire auprès de personnes en situation de précarité et vivant en milieu rural.



Avec son siège basé à Beaupréau-en-Mauges dans le Maine-et-Loire, l'association réalise aujourd'hui 73 distributions de colis alimentaires par mois réparties sur 9 départements de la Région Pays de Loire et des départements limitrophes. C'est une redistribution solidaire des invendus alimentaires.

Cette aide alimentaire se présente sous la forme d'un colis de taille unique composé de façon à se rapprocher au maximum d'un caddie classique. Les bénéficiaires retirent des colis alimentaires composés de fruits et légumes, produits laitiers, produits secs type viennoiseries, produits frais et produits congelés.

A travers cette distribution de colis alimentaire, la Halte du Cœur s'est donnée pour mission de "contribuer à remettre debout des personnes et des familles en situation de précarité ponctuelle ou durable par le biais d'une aide alimentaire participative de qualité, en milieu rural tout en respectant la dignité de la personne".

Depuis de nombreuses années, le point de distribution du Saumurois était basé à Varrains. La Halte du Cœur envisageait un déplacement du site vers le Nord Saumurois tout en n'éloignant pas trop les bénéficiaires qui habitent Saumur. Allonnes a donc été un bon compromis et une convention entre la Commune et la Halte du Cœur a été signée le 14 juin 2023.

La distribution avec la venue d'un camion frigorifique autonome, a lieu sur le parking du cimetière, chaque mardi de :

-12h30 à 14h00 de sep. 2023 à mai 2024

-11h00 à 12h30 en juin, juillet et août 2024



Pour demander à bénéficier de cette aide alimentaire, un dossier d'inscription est à compléter au préalable. Il sollicite:

- la situation familiale
- les ressources et charges mensuelles
- la situation au regard d'un éventuel surendettement
- une question sur un suivi social ou non.
- une lettre explicative de sa situation est exigée.
- des justificatifs sont à fournir (revenus des 3 derniers mois, dernier avis d'imposition, justificatifs des dépenses mensuelles, justificatif enfant(s) de + de 18 ans).

Ce dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de l'association. *Tout dossier incomplet ne sera pas traité.*Une participation de 50€ par colis est exigée par carte bancaire, virement ou espèces. Les bénéficiaires seront éligibles sur un barème financier établi et la constitution des dossiers peuvent être accompagnés par des travailleurs sociaux.



juin 2022 à mars 2023.

Analyse des besoins sociaux

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Allonnes s'est engagé en juin 2022 dans une démarche participative d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), afin d'étudier les besoins, attentes et idées des habitants.

Un binôme composé de la vice-présidente du CCAS (Maryvonne NEAU) et d'une chargée de mission ABS embauchée à l'occasion (Christelle LE BRUN) ont conduit cette démarche en collaboration avec les membres du CCAS.

Le CCAS a validé le
15 mai 2023, les
fiches actions
2023/2025, qui ont
découlé du rapport
social.
Le 29 juin 2023, un
résumé de l'ABS a
été présenté à
l'ensemble du
Conseil Municipal.

Une enquête auprès des habitants et une autre plus spécifique auprès des 10/19 ans, des entretiens avec les responsables associatifs, agents et élus d'Allonnes, des rencontres collectives par thématique (le vieillissement de la population, les liens entre habitants, la parentalité, les jeunes) se sont déroulées de

2 - LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL SOCIO-DEMOGRAPHIOUF

Réalisé à partir d'un recueil socio-démographique, sous forme d'enquête participative alimentée par les habitants et les partenaires.

Ce questionnaire a été construit autour d'une rubrique sur l'identité du répondant (le genre, l'âge, la situation professionnelle, la composition du ménage, le revenu du foyer, l'ancienneté d'aménagement sur la commune, le statut d'occupation du logement, l'éloignement du logement par rapport au centre-bourg) et de huit thématiques (habitat ou logement, aménagement du territoire, santé, accès aux droits et au numérique, vision d'Allonnes, liens entre habitants, services à la personne, mode d'accueil des enfants, liens entre habitants et bien vieillir à Allonnes (service à la personne).

Questionnaire auprès des + de 20 ans : 15.23 %

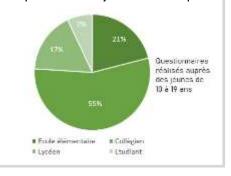
Le taux de réponses est significatif et permet de garantir une relative représentativité de la population de 20 ans et plus. Le profil des répondants (genre, âge, statut, composition des ménages, ancienneté d'aménagement et

couverture territoriale des répondants) est proche du profil général des Allonnais.es.



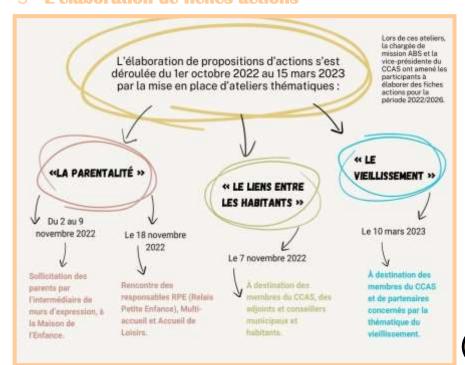
Questionnaire auprès des 10-19 ans : 10.5%

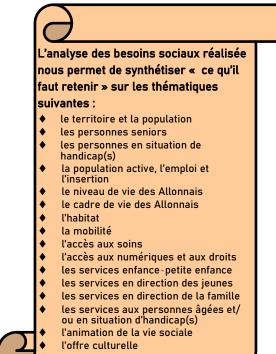
Le taux de réponses est significatif et permet de garantir les réponses des profils ci-dessus nommés. Toutefois, aucun questionnaire n'a été réceptionné pour les profils apprenti.e, salarié.e, demandeur.euse d'emploi, ou encore jeunes en Contrat Engagement Jeune. Cela a été une limite à prendre en compte dans l'analyse de cette enquête.



⇒ Ce travail a été complété par le témoignage des acteurs locaux et institutionnels concernés : la Maison de l'Enfance, la MDS du Grand Saumurois dont la PMI, la Coordination Autonomie, l'ADMR, la MdA, l'EPE, le CDAD (conciliateur de justice), le travailleur social CAF, la Mission Locale du Saumurois, le Conseiller Anjou Numérique, l'EVS Nord Saumurois ...).

3 - L'élaboration de fiches actions





4- Orientations privilégiés à partir des résultats et niveaux d'intervention :



20 FICHES ACTION ONT ÉTÉ ÉLABORÉES SUR LA PÉRIODE 2023/2025 À PARTIR DES PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

- Information sur les services de transport
- Transport solidaire
- Point mobilité Mobil'izi en route vers l'emploi en Saumurois
- Relais Petite Enfance du Pays Allonnais
- Répertoire des services aux familles
- Implication des parents dans les structures municipales petite enfance et enfance
- Valorisation des actions du « Printemps des Familles »
- Cohérence éducative auprès des mineurs
- Information, prévention, accompagnement des jeunes
- Soutien aux enfants porteurs de handicap(s)

PRÉCARITÉ
D'UNE PARTIE
DE LA
POPULATION
PROBLÉMATIQUES

LES JEUNES

LE
VIEILLISSEMENT
DE LA
POPULATION
ATTRACTIVITÉ

LA FAMILLE

DELA

COMMUNE

- Animations « pause détente multigénérations »
- Animation numérique pour seniors
- Temps d'accueil des nouveaux habitants
- Livret accueil du nouvel arrivant
- Espace nouvel habitant sur site internet mairie »
- Fête des voisins
- Réunions participatives sur projet
- Les Locaux-Moteurs au service du programme OPAH-RU
- France Services
- Faire sa carte d'identité ou son passeport sur sa commune

PRATIQUE!

Le rapport de l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée auprès des Allonnais, est entièrement consultable sur le site internet de la commune.



Parmi les actions proposées, *Le transport solidaire* est aussi un service proposé par l'EVS, assuré par des bénévoles, qui accompagnent les bénéficiaires pour des petits trajets (maximum de 60km), du lundi au samedi.

Vous n'avez pas de moyens de locomotion pour vos rendezvous médicaux, démarches administratives, visites familiale, courses ; faites appel au Transport Solidaire!

Après adhésion (5€/an), le planning des bénévoles est fourni aux adhérents qui les contactent ensuite directement pour planifier les trajets.

Tarifs : Un tarif au km est à payer directement au chauffeur.

► L'EVS—Espace de Vie Sociale Nord Saumurois

L'EVS Nord Saumurois est une association qui a pour but d'animer la vie locale, de développer le lien social et de favoriser les rencontres ainsi que les échanges entre toutes les générations. Ses activités touchent tous les publics et renforcent les liens sociaux, familiaux et de solidarité.

Il intervient sur les 7 communes du Pays Allonnais qui la soutiennent.

A l'échelle du Pays Allonnais sont organisés des repas partagés, des séjours enfance, jeunesse et séniors pendant la période estivale, des petits déjeuners une fois par semaine, les mercredi et vendredi sur la commune de Brain sur Allonnes sont organisés des après-midi jeux.

Les actions menées sont nombreuses.

Toutes les actions sont mises en place et fonctionnent grâce à l'implication commune des bénévoles, des salariés et des habitants du territoire.

L'EVS est avant tout une association gérée par des bénévoles avec la commission d'habitants.

Le bénévolat est le moteur essentiel à la vie d'une association. Il est nécessaire de faire vivre le tissu associatif et de le renouveler par l'implication de nouveaux adhérents.



Contact:

02 41 40 48 33

Bureau:

Situé à Brain sur Allonnes

Mail:

evsnordsaumurois@gmail.com

Toutes les actualités sur la page Facebook de l'association :

https://www.facebook.com/profile.php?id=100013442263578

Qu'est-ce qu'un bénévole?

La loi ne définit pas le bénévolat et c'est ce qui explique sa particulière souplesse. Cependant, le Conseil économique, social et environnemental avait précisé ce concept en février 1993, avec une définition intéressante et généralement reprise du bénévole, et qu'il a remise à jour dans un avis du 28 juin 2022 :

« Le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif. » Le bénévolat est donc un don de soi librement consenti et gratuit.



Vous avez envie de transmettre votre expérience et votre savoir-faire, de vous engager, de donner un peu de votre temps à ceux qui en ont besoin?

Les associations recherchent des bénévoles alors n'hésitez plus venez les aider.

Bon à savoir :

JeVeuxAider.gouv.fr est une plateforme publique du bénévolat, proposée par la réserve civique. Elle met en relation des individus qui veulent agir pour l'intérêt général, et des organisations publiques et associatives qui ont besoin de bénévoles.

Allonnes bouquine : animations proposées, gratuites et ouvertes à tous pour le 1er trimestre:

Pour les enfants :

La Marmite aux histoires pour les enfants de 4 à 8 ans le 1er samedi du mois de 11h à 11h30 les 6 janvier, 3 février et 2 mars.

La fabrique à histoires : 3 petits postes en prêt pour écouter et fabriquer ses histoires.

Pour grands et petits :

Soirée DUO pour la Nuit de la Lecture le vendredi 19 janvier à 20h : soirée pyjama pour les enfants 4 à 10 ans et apéro « coups de cœur littéraires » pour les adultes.

La bibliothèque est ouverte à tous, et son accès est gratuit.



L'acquisition de la carte lecteur (10€ à partir de 26 ans) est nécessaire seulement pour effectuer des emprunts de livres.

Et régulièrement des nouveautés en rayon pour tous les âges et tous les goûts!



CITOYFNNFTÉ



► Haies et trottoirs : Entretenons-les biens !

En plus d'entraver la circulation, une plantation qui déborde sur la rue ou le trottoir peut se révéler dangereuse. Il est obligatoire de la tailler ou de l'élaguer, tout comme il est indispensable également de prendre soin des trottoirs devant chez soi. Cela, non seulement pour l'embellissement des quartiers mais aussi et surtout pour la sécurité de tous.



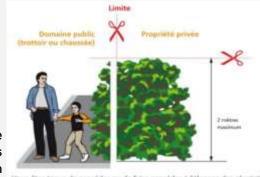
Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

La commune rappelle aux propriétaires et locataires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public dans un but sécuritaire.

En effet il est de leurs responsabilités d'élaguer ou de tailler régulièrement les plantations d'arbres, d'arbustes, de haies à l'aplomb des limites séparatives des voies publiques ou privées à une hauteur limitée à 2 mètres, si les végétaux sont plantés à moins de 2m de la limite séparative, de manière à ce qu'ils :

- n'entravent pas le passage des piétons
- ne cachent pas les panneaux de signalisation
- ne soient pas en contacts avec les câbles aériens (EDF, téléphonie, éclairage public, fibre optique—internet)
- ne gênent pas la visibilité
- par respect pour son voisin

Les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules en réduisant la visibilité. Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe.



is êtes tenus de procéder ou de faire procéder à l'élagage des plantations debordant le long du domaine public.

Les trottoirs et accotements sont eux aussi concernés



Collectivité

L'entretien des abords d'une propriété ne concerne pas seulement les haies mais aussi son trottoir, ses accotements (en gravier comme enherbé), ses caniveaux et le dessus de ses grilles d'avaloirs qui doivent permettre un parfait écoulement des eaux pluviales. Cela implique que les herbes indésirables, les mousses, les feuilles mortes... y soient aussi régulièrement retirés. Sans quoi, leur encombrement peut provoquer des débordements d'eau qui pourraient provoquer des inondations.

La Mairie rappelle que chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou son caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation. Le cadre de vie sera plus agréable pour chacun.

Dans les avaloirs, il est interdit de déverser des liquides de vidange (huile de friteuse, de voiture, etc.), de jeter des détritus, des mégots de cigarette ou des déjections de chien emballées dans des sachets en plastique.

Pour rappel, le caniveau ou la grille avaloire sont le début du cheminement de l'eau jusqu'à La Loire.

Les dépôts sauvages devant la bibliothèque

Les WE sont propices au rangement!

Allonnes Bouquine le constate en trouvant régulièrement des sacs de livres et aussi des objets divers (doudous, DVD, cadres...) déposés anonymement devant la porte de la bibliothèque, devant le panonceau informant que nous ne pouvons plus recevoir de livres!



Nous n'acceptons plus de dons par une surabondance d'ouvrages qui n'ont pas toujours leur place en rayon, et aussi par un manque de place.

Adressez-vous à des associations caritatives comme Emmaüs, Aspire, Secours catholique etc...

Merci d'arrêter ces dépôts sauvages qui nous compliquent la vie !



Article et photo : Allonnes Bouquine





► Agglobus devient OGALO :

Pour plus de mobilité sur le territoire Saumur Val de Loire

La, et les mobilités, constituent l'une des priorités fortes de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.



Extrait article site internet Saumur Val de Loire - Publié le jeudi, 25 mai



L'offre de mobilités a été retravaillée afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes du territoire et de ses 100 000 habitants avec un plan de transformation qui a démarré en juin 2023 et qui se poursuivra jusqu'au début de l'année 2024 :

- déploiement de nouveaux services de location de vélos, trottinettes, voitures et voitures sans permis
- renforcement du covoiturage et de la voiture partagée
- refonte du réseau de bus urbain
- verdissement de notre parc de bus...

Ces nouveautés s'accompagnent d'une nouvelle communication et d'une nouvelle identité " mobilités " : C'est désormais la marque OGALO qui regroupe toutes ces offres.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ

Avant, la notion de transport public urbain était au centre de l'identité : Saumur agglobus.
Aujourd'hui, si le bus demeure au cœur de notre métier, il devient toutefois l'une des composantes d'un projet plus global qui associe davantage le vélo, la trottinette, le covoiturage, le déplacement à pied, les services liés à l'accès aux offres...

Ces mutations profondes ont amené la communauté d'agglomération à changer d'identité visuelle et le nom de l'ensemble des services de mobilité: un nouveau logo et une marque intitulée « OGALO ».

Nom original, clin d'œil évident à Saumur ville du cheval, illustrant aussi la volonté d'aller vite et fort, cette nouvelle identité se veut surtout plus cohérente avec la diversité des offres proposées aux Saumurois. Ogalo sera plus facile à mémoriser et plus adapté aux enjeux de mobilité de la communauté d'agglomération. Cette identité reflète son engagement dans une nouvelle ère de la mobilité.

LOUER UN VÉLO : LA SOLUTION ÉCO-RESPONSABLE POUR VOS DÉPLACEMENTS

Vous êtes à la recherche d'un moyen de transport durable et économique? N'attendez plus pour essayer le vélo électrique! Louez dès maintenant votre vélo grâce à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et découvrez une façon écologique, simple et

Une solution économique :

Moins chère que l'achat d'un vélo électrique neuf, la location vous permet également d'économiser sur les frais d'essence, de stationnement et de maintenance d'une voiture. Choisissez de louer votre vélo à l'année et économisez trois mois de location gratuite. De plus, si votre quotient familial est inférieur à 700€, profitez d'une tarification solidaire (50 % du prix normal). Pour les étudiants, la collectivité propose également des vélos classiques. Et c'est gratuit!

Une solution sur mesure :

Pour louer un vélo, souscrivez à un contrat de location choisi selon vos besoins : au mois, au trimestre ou à l'année.

Votre vélo vous sera remis dans l'un des points de location situé à Saumur, Doué-en-Anjou, Gennes-Valde-Loire, Longué-Jumelles, Allonnes ou Montreuil-Bellay. Cette nouvelle identité se décline selon les mobilités proposées : Ogalo en bus Ogalo en vélo Ogalo en trottinettes Ogalo en voiture.



Une solution personnalisée :

Choisissez parmi nos sept modèles de vélo celui qui est fait pour vous. Vélo à Assistance Electrique simple, VAE cargo famille ou cargo logistique, VAE rallongé, vélo adaptés PMR, vélo musculaire pliant ou non pliant...

L'Agglomération Saumur Val de Loire vous offre 7 solutions pour tous vos types de trajets!

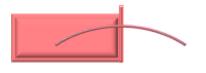
Une solution simple:

Un seul interlocuteur : Informations (règlement et tarifs) Agence Saumur Agglobus

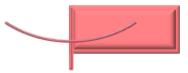
28 place de la gare de l'État

49400 Saumur www.agglobus.fr ou 02 41 51 11 87

Saumur Val de Loire – Communiqué de presse du vendredi 17 mars 2023



VIF PRATIOUF



► France Services

Carte nationale d'identité et passeport :



La France services d'Allonnes est équipée du dispositif pour l'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport biométrique. Nous vous avions informé au numéro précédent que la prise de rendez-vous pour établir un passeport et/ou une carte d'identité n'est plus possible par téléphone. Vous pouvez désormais choisir un créneau disponible en ligne, via notre site internet dans la rubrique Passeport/Cartes d'identité.

La prise de rendez-vous directement à l'accueil de la France services est toujours possible.

⇒ 31, rue Jean Gallart 49650 Allonnes

ATTENTION:

Il est conseillé de ne pas réserver son voyage à l'étranger avant d'avoir obtenu son passeport ou sa carte d'identité car le délai de délivrance des passeports est de 2 mois à compter du dépôt du dossier pour les dossiers complets et conformes, mais dans certain cas le délai peut s'étendre à plus de 6 mois.





Informations de la Mairie:

Horaires de la mairie :

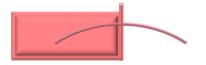
du lundi au samedi de 9h à 12h lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30 ⊠ mairie@allonnes-49.fr

2 02.41.52.00.30

Fermeture du secrétariat de la Mairie le samedi 23 décembre.

- ♦ Il est interdit de stationner sur les trottoirs.
- La Mairie ne cautionne aucun démarchage téléphonique ni à domicile.

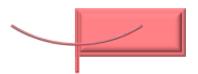




► Permis de conduire :



VIE PRATIQUE



Des décisions ont été prises lors du Conseil Interministériel de la Sécurité Routière (CISR) du 17 juillet 2023, ainsi que d'autres modifications législatives.

Modifications à venir concernant le permis de conduire dès 2024 :

- ◆ Le permis de conduire numérique sera disponible à travers l'application France Identité.
- En cas d'interception sur la route, la conformité du permis dématérialisé pourra être confirmée grâce à un dispositif de lecture NFC, lui octroyant ainsi une validité juridique équivalente à celle du permis en format papier.
- ♦ L'extension de la dématérialisation concerne aussi les certificats

d'assurance, rendant les vérifications plus aisées lors des contrôles routiers.



À compter de 2024, l'obtention du permis de conduire sera possible dès l'âge de 17 ans.



<u>Plateformes numériques liées au permis</u> de conduire :

Pour toutes informations concernant la dématérialisation du permis de conduire, consultez le site France identité :

https://france-identite.gouv.fr/

Pour tout renseignement sur le stage récupération de points agréé par la préfecture du Maine-et-Loire proche de Allonnes, consultez le site LegiPermis :

https://www.legipermis.com/stagespoints/maine-et-loire/49650-allonnes-49brain-sur-allonnes.html

Pour déclarer la perte ou le vol de son permis de conduire ou encore consulter son nombre de **points**, **visitez le site ANTS**: https://permisdeconduire.ants.gouv.fr

Le SNU (Service national universel) : Pour soi, pour les autres, pour la société

Le SNU s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il vise à impliquer davantage la jeunesse dans la vie de la Nation, promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

C'est un parcours en 3 étapes

- 1 un séjour de cohésion
- 2 une mission d'intérêt général (dans l'année qui suit le séjour de cohésion)
- 3 un engagement volontaire

Au SNU, l'engagement est une aventure collective. Vous rencontrez des jeunes et



des professionnels de tous horizons et créez des liens d'entraide et de cohésion. L'accomplissement de votre parcours SNU vous offre l'opportunité de renforcer votre sens de l'action et votre compréhension du monde actuel. Comme des milliers de jeunes déjà engagés, vous en sortirez transformé, prêt à devenir pleinement acteur de votre vie et à contribuer à celle des autres.

Les Missions d'Intérêt Général (MIG) réalisables dans les collectivités et

intercommunalités:

- ♦ accueil du public
- activités citoyennes
- ♦ santé
- animation enfants/jeunes
- personnes vulnérables
- ♦ événementiel
- ♦ actions culturelles
- sport
- développement durable

Où se renseigner : https://snu..gouv.fr

► Stop - Arrêtons de nourrir les pigeons!

Nourrir les pigeons favorise leur prolifération qui, du fait de leur surnombre, finissent par envahir notre ville et créer des nuisances importantes.

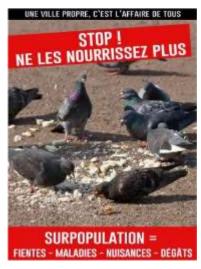
Extrait du REGLEMENT SANITAIRE DEPARTEMENTAL - N° 6 bis - Mars 1985

Article 120 - Jets de nourriture aux animaux.

Protection contre les animaux errants, sauvages, ou redevenus tels :

« Il est interdit de jeter ou de déposer en tous lieux et établissements publics, jardins, parcs, bois, promenades, cimetières, etc., des graines ou toute nourriture susceptible d'y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons. »

Ce sont des animaux sauvages qui doivent trouver leur nourriture sans intervention humaine. En les nourrissant nous créons une dépendance à l'homme non souhaitable.



► Emploi : L'ADMR recrute !

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de service à la personne.

Le réseau propose de nombreux services répartis en quatre pôles : Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et soins aux seniors et Entretien de la maison.

Les équipes de l'ADMR PAYS ALLONNAIS interviennent sur les communes suivantes : Allonnes, Brain-sur-Allonnes, La Breille-les-Pins, Neuillé, Saint Lambert, Varennes-sur-Loire, Villebernier, Vivy.

Plus d'information sur : https://49.admr.org/

Nous contacter:

35 rue Armand Quénard

49650 ALLONNES

Email: allonnes@asso.fede49.admr.org

Permanence téléphonique :

02 41 53 77 45

Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h -12h / 14h

- 17h et mercredi : 9h - 12h

Les sapeurs-pompiers volontaires des Pins recrutent !

Pour intégrer le centre d'incendie et de secours, contactez le Lieutenant Benoît HUPONT au 06.21.87.37.37



Nouveaux commerçants, artisans, professionnels de santé :

ADMR

DMR

⇒ Retrouvez la liste complète sur notre site internet : www.allonnes-49.fr

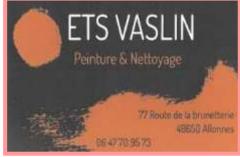


Agence immobilière — 142, rue Albert Pottier / Oriane Laperse



Mickaël COUASNAY

Tel: 06 81 65 24 70









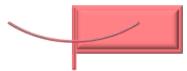






▶ Déchets ménager : L'application Kyrielle

A partir de l'année 2024, les calendriers de collecte des déchets ne seront plus distribués dans les boîtes aux lettres des habitants. Ce choix a été fait en faveur d'une limitation de nos consommations de papier mais également au profit de l'usage de l'Application Kyrielle, outil numérique gratuit très pratique, faisant office de calendrier de collecte avec système de notifications, et dispensant de nombreuses autres informations!



L'application Kyrielle est parfaitement adaptée à l'univers de votre smartphone et est personnalisée en fonction de votre adresse.

Outil puissant pour toutes vos recherches d'infos sur les déchets, interactif, cette appli est gratuite!

Alors n'attendez plus, scannez le QRCode!





Merci de ne pas laisser stationner les poubelles jaune et marron sur les trottoirs entre deux collectes.

Pratique!

Retrouvez le calendrier Kyrielle de collecte 2024 à la dernière page de couverture de notre Journal.



► Droit de parole:

Petit bulletin d'humeur des élus de l'opposition : "Allonnes un nouvel élan"

"PAROLES, PAROLES, PAROLES"!

Nous connaissons toutes et tous cette célèbre chanson de Dalida.

C'est ce que nous vivons depuis plusieurs années au sein des commissions et des effets d'annonces de la part de la majorité élue.

Une enquête nous fait part que, depuis longtemps, les habitants d'Allonnes "ont une image négative et peu attractive du centre-bourg"; et, malgré nos incessantes incitations pour accélérer ce dossier primordial, le début des travaux se fait toujours attendre

Nous ne pourrons attirer des commerces et autres activités que lorsque notre commune leur donnera envie de s'y installer, offrant la photo d'une petite ville d'avenir et non pas d'un grand désert de demain.

"PAROLES, PAROLES, PAROLES"!

De la même façon, lorsque nous intervenons lors des Conseils municipaux, à la lecture des comptes rendus de ceux-ci dans la presse, il est très, très exceptionnel, que nos propos, interventions, ou propositions, soient repris, cités, reproduits!

Pourtant, chères Allonnaises, chers Allonnais, sachez que nous restons présents et vigilants, et force de proposition pour "UN NOUVEL ÉLAN À ALLONNES "!

Article réalisé par Danielle Pécourt, Alain Renard, Anthony Dauzon, Samuel Bernard



La BIBLIOTHEOUE d'ALLONNES Propose:

"La marmite aux histoires" événement organisé par la bibliothèque chaque premier samedi du mois destiné aux enfants qui souhaitent venir écouter des histoires. Si vous avez des enfants ou

petits enfants, cela pourrait être une excellente occasion pour eux de se divertir et de découvrir de nouvelles histoires.

Renseignement auprès d'Allonnes Bouquine.





Marché des Producteurs de Pays



Varennes 3 mai

La Breille les Pins 24 mai

14 juin Neuillé 5 juillet Vivy

Villebernier 26 juillet

30 août Brain sur Allonnes

MAGAZINE GRATUIT—Distribution toutes boîtes

Tirage à 1500 exemplaires

Ville d'Allonnes 135 rue Albert Pottier BP 23 49650 ALLONNES

Tel: 02.41.52.00.30 — mairie@allonnes-49.fr

Directeur de la publication :

Jérôme HARRAULT

Rédaction et conception :

Commission communication: Bernard MERCIER, Philippe BERTHELOT,

Françoise LAMY, Sacha MERLIN, Vincent LÉPY

Agent de la mairie en charge de la communication, Adeline LEMONNIER.

Impression: Loire Impression Saumur

Photo de une: Adeline LEMONNIER

Autres photos:

Ecole Jules Ferry

Associations: Allonnes Bouquine, Anim'culture,

EVS Nord Saumurois. L'outil en main

Courrier de l'ouest

Accueil de loisirs, multi-accueil et RPE

Mairie: Philippe BERTHELOT, Benjamin MINETTO,

Adeline LEMONNIER





- ▶ 19 janvier à 19h00 Vœux du Maire à la population ♦ PAMA - Salle Galaxie
- ► 20, 21 janvier et 26, 27, 28 janvier Théatre Les Zigozomatics ♥ PAMA - Salle Galaxie
- ► Samedi 3 février à partir de 19h Soirée disco du Badminton SPAMA - Salle Galaxie



► Samedi 10 février Loto du foot—UFAB ♦ PAMA - Salle Galaxie



► Samedi 2 mars Soirée du foot-UFAB Salle des fêtes Brain sur Allonnes

▶ Dimanche 3 mars Loto des Pompiers PAMA - Salle Galaxie



▶ Vendredi 8 mars à partir de 18h30 Loto du Basket-EABB SPAMA - Salle Galaxie



► Vendredi 15 mars Concours de Belote APE école publique PAMA - Salle Pleïades

- ► Samedi 16 mars de 10h à 12h Portes ouvertes Ecole privée St Doucelin
- ▶ Dimanche 24 mars Loto de la Band'ALlonnaise ♦ PAMA - Salle Galaxie



► Mercredi 27 mars de 16h à 19h30 Don de sana



PAMA - Salles du rez-de-chaussée Collecte sur RDV mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

➤ Samedi 6 avril de 19h à 23h Concert-Dînatoire / Musique du monde Aka Trio / Jazz Musiques productions ♦PAMA - Salle Galaxie





➤ Samedi 13 avril

«Spectacle Les dangers de la lecture » PAMA - Salle Boréale



- ▶ Dimanche 14 avril à partir de 18h30 Loto APE école privée ♥PAMA - Salle Ġalaxie
- ► Mars ou Avril (pas de date encore fixée) Repas des aînés SAMA - Salle Galaxie
- ▶ 1 mai de 9h à 12h30 Cross du Muguet

Soute des Loires, dans les bois du Bellay *Organisé par Anim'culture



Cérémonie 1945 – place de la mairie Monument aux morts—Place Verdun



▶ Dimanche 19 mai de 7h à 18h Fête Allonnaise ♦ Parking de la Mairie **#Organisée par Anim'culture**



► Samedi 8 juin Chorale ARIA—Concert ♥PAMA - Salle Galaxie



► Samedi 15 juin Festival de Bandas—Band'allonnaise Salle des sports et alentours



► Samedi 22 juin Fête de l'école privée Saint Doucelin **♥ Dans la cour de l'école**

► Vendredi 28 juin Fête de l'école publique Jules Ferry **♦ Dans la cour de l'école**





▶ Vendredi 5 juillet à partir de 19h Marché gourmand et feu d'artifice à 23h Parking de la Mairie et base de Loisirs

▶ Dimanche 28 juillet Trail des chevreuils ♦ Départ de la salle omnisports



► Samedi 7 septembre de 10h à 13h30 Forum des associations Salle omnisports



► Samedi 9 novembre à partir de 18h30 Loto APE école privée ♦ PAMA - Salle Galaxie

C RETROUVEZ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS DANS L'APPLI KYRIELLE













UNIQUEMENT EN SACS B

- → Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés.
- → Les emballages peuvent être jetés dans le bac non conforme (contenu ou sac) peut être refusé. ou le point d'apport volontaire en vrac ou dans un sac obligatoirement transparent. Un bac
- + Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.
- → Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.
 - → Le papier se recycle dans les points d'apport volontaire.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous (mais aussi les déchèteries, bornes textiles, boîtes à livres...) sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle.

www.saumur-aggloproprete.fr 🜈 🖒



Kyrielle /Saumur Agglopropreté

DECHETERIES

Saumil (Le Clas Bonnet) - 60 rue du Tunnel → DU LUNDI AU SAMEDI

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

+ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI Vernantes La Maladrie

→ SAMEDI de 9h à 12h

de 13h30 à 17h30

S'-lambert-des-levées

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h → DU LUNDI AU SAMEDI (Bellevue) Route du Vieux Vivy

→ DIMANCHE de 9h30 à 12h

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

→ DU LUNDI AU SAMEDI

Z.I. La Métairie

Montreuil-Bellay

(Champ de Liveau) Les Quints

+ LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ LUNDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

Z.A. des Sabotiers - Route de Doue

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI

Doué-en-Anjou

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons

Gennes-Val-de-Loire

→ JEUDI de 9h à 12h

SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

............

Allonnes Rue St-Jean-des-Bois

* LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 9h à 12h

de 13h30 à 17h30 * MARDI ET SAMEDI

→ LUNDI, MARDI ET VENDREDI de 9h à 12h → JEUDI de 13h30 à 17h30 + MERCREDI ET SAMEDI

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

DECHETS AUMENTAINES ou DECHETS VERIS il existe une lorielle de solutions pour vos biodéchets!



En conformité avec la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire qui entre en vigueur au 31 décembre 2023, Kyrielle offre la possibilité de vous équiper d'un composteur. Il est vendu avec son bio-seau ainsi qu'un guide d'utilisation + Pour le réserver, inscrivez-vous sur www.saumur-aggloproprete.fr.

DECHETS ALIMENTAIRES

- 55 composteurs partagés libres d'accès sont installés sur le territoire. Découvrez leur localisation grâce à l'appli Kyrielle.
- Kyrielle apporte une aide financière pour l'achat de votre poulailler grâce à « Un toit pour ailes »!

DECHETS VERTS

- un broyage de branches en autonomie Un service de location de broyeur (pour ou accompagné d'un agent de Kyrielle), permettant de récupérer le broyat pour pailler ou enrichir vos sols.
- Les 8 déchèteries de Kyrielle sont à votre disposition pour vos dépôts de déchets verts.





Cochez ici vos jours de collecte et le type de semaine selon vos déchets : emballages ou ordures ménagères. Vous pouvez également écrire vos jours et type de collecte directement dans le calendrier.

UNE)	RE	AIRE	N.		HE.	AIRE	
LES / BAL JA	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE	/ BAC MARRO		SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE	
EMBALLAGES RECYCLABLES / BAL JAUNE	LUNDI	MERCHEDI IEUDI VENDREDI	ORDURES MÉNAGÈRES / BAC MARRON	C LUND!	MERCREDI	lonar -	□ VENDREDI
,	-		Y				

Pour connaître vos jours de collecte, rendez-vous sur www.saumur-aggloproprete.fr vous pourrez éditer votre ou sur l'appli Kyrielle,

Appli Kyrielle les notifications personnalisées.

calendrier annuel et activer

10UR FERIÉ = MA COLLECTE EST REPORTEE

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces ours de collecte sont indiqués par des flèches. →

EXEMPLE Si vous êtes habituellement collecté le mercredi et que le lundi précédent est férié, vous serez collecté le jeudi.

SORTIR MON BAC A

Pensez à sortir votre bac la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée. N'oubliez pas d'anticiper les semaines comportant des ours fériés. Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par nos agents.



Merci pour tous



ALENDRIER



								Ш							ш	Ш	н						Ш			Ш					-
щ		8										5							23		6	7	1			-					
DÉCEMBRE	1 DI	2 Lu	3 Ma	4 Me	5 Je	e Ve	7 Sa	8 Di	9 Lu	10 Ma	11 Me	12 Je	13 Ve	14 Sa	15 DI	16 Lu	17 Ma	18 Me	19 Je	20 Ve	21 Sa	22 DI	23 Lu	24 Ma	25 Me sur	26 Je	27 VB	28 Sa 💠	29 DI	30 Lu	31 Ma
#	-6			9							6	J,L	1	1	1	•		4							罪						
黑	1										2	~~	24		~~	*															
NOVEMBRE	1 Ve	2 Sa	3 0	4 [5 Ma	6 Me	7 Je	e Ve	9 Sa	10 OT	11 Lu	12 Ma	13 Me	14 JB	15 Ve	16 Sa	17 DI	18 Lu	19 Ma	20 Me	21 Je	22 Ve	23 Sa	24 DI	25 Lu	26 Ma	27 Me	28 Je	29 Ve	30 Sa	ы
ш							4							4							8							#			
OCTOBRE	œ				_			es					Jak S		60		m		ėn.	Carron T		m		/m-	-60				œ		
8	1 Ma	2 Me	3 Je	4 Ve	5 58	6 Di	7 1.11	8 Me	9 Me	10 Je	11 Ve	12 Sa	13 DI	14 Lu	15 Ma	16 Me	17 Je	18 Ve	19 Sa	20 Di	21 Lu	22 Ma	23 Me	24 Je	25 Ve	26 Sa	10 ZZ	28 Lu	29 Ma	30 Me	31 Je
끭		將			Т				8							28	П						8							육	
8			m	_						_						_	m					- Alexandr									
SEPTEMBRE	1 Di	2 Lu	3 Ma	4 Me	5 Je	e Ve	7 Sa	8 Di	9 Lu	10 Ma	11 Me	12 JB	13 Ve	14 Sa	15 Di	16 Lu	17 Ma	18 Me	19 Je	20 Ve	21 Sa	22 DI	23 Lu	24 Ma	25 Me	26 Je	27 Ve	28 Sa	29 Di	30 Lu	
					23						ä	88			400	31	Sec.		高						-	18					
AOÛT		3			_	100			150	12			221		1	MH	M			240						-	-				20
¥	1 Je	2 Ve	3 Sa	4 DI	5 Lu	6 Ma	7 Me	8 Je	9 Ve	10 Sa	11 01	12 Lu	13 Ma	14 Me	15.Jo	16 Ve	17 Sa	18 Di	19 Lu	20 Ma	21 Me	22 Je	23 Ve	24 Sa	25 Di	26 Lu	27 Ma	28 Me	29 Je	30 Ve	31 Sa
	n	1000	2.10		10000		2.5	29	7001	0.00		Share S		1	82	No.				-	-	8	77	44		24		2000	E		
JUILLET		-	3423		8400	25			200	7-25-	e1311 N	1000	24.7	T T		V244	-	-210		Ves			222	7120	100	77257			5	22.5	020
₹	3	2 Ma	3 Me	4 Je	5 Ve	6 Sa	10 L	8 Lu	9 Ma	10 Me	11 Je	12 Ve	13 Sa	14 Di	15 Lu	16 Ma	17 Me	18 Je	19 Ve	20 Sa	21 Di	22 Lu	23 Ma	24 Me	25 Je	26 Ve	27 Sa	28 Di	29 Lu	30 Ma	31 Me
		- 24	2		5765				-	24	MTG	-	20	ME (-	10		100	e.	-	EVI .	CV	12	cu.		604	64	54	69	69
Z																									900	*****			- 41		
N	Sa	ō	3 Lu	4 Ma	5 Me	e Je	7 Ve	8 Sa	10 6	10 Lu	11 Ma	12 Me	13 Je	14 Ve	15 Sa	16 DI	17 Lu	18 Ma	19 Me	20 Je	21 Ve	22 Sa	23 Di	24 Lu	25 Ma	26 Me	27 Je	28 Ve	29 Sa	30 Di	
	-	2			100	20					-	-	8	-	27	-	XIII	bse.	7	CN	2	2	2		2	CA	2 2	2	2	60	
MAI	Flesh Tent	†I	¥I	+				144	स्रा	11	ŧ								Name of Street	4100	Ħ	Ħ	W	#1	+						
=	Me	9	3 Ve	4 Sa	ō	m 9	Ma	Me	9 Jo	10 Ve	11 Sa	12 DI	13 Lu	14 Ma	15 Me	16 Je	17 Ve	18 Sa	19 Di Person	20 Lum	21 Ma	22 Me	23 Je	24 Ve	25 Sa	26 DI	27 Lu	28 Ma	29 Me	30 Je	31 Ve
	-	2	60	4	NO.	9	1	15.00	m-	¥	-	=	#	7	16 18	÷	-	7	7	er	2	72	23	60	25	R	2	22	22	60	60
#	990	31	H	Jl	H	3									(3							-									
AVRIL	E S	Ma	Me	de.	Ve	Sa	ō	3	9 Ma	10 Me	11 Je	12 Ve	13 Sa	14 DI	15 Lu	16 Ma	17 Me	18 Je	19 Ve	20 Sa	21 Di	22 Lu	23 Ma	24 Me	25 Je	26 Ve	27 Sa	28 DI	29 Lu	30 Ma	
	-	62	60	4	NO.	10	7	100	on	2		12	13	14	15	18	17	12 18	19	20	21	22	83	24	13 25	28	27	28	55	8	
S				-							H							*							-						
MARS	1 Ve	Sa	ō	4 Lu	5 Ma	6 Me	7 Je	Ve	9 Sa	10 DI	11 [10	12 MB	13 Me	14 Je	15 Ve	16 Sa	17 DI	18 Lu	19 Ma	20 Me	21 Je	22 Ve	23 Sa	24 DI	3	26 Ma	27 Me	28 Je	29 Ve	30 Sa	ā
	*-	2	es	4		9	7	00	00	9	=		5	14	35	16	17	18		8	21	22	23	24	25 Lu		27	82	82	8	31 DI
65		П			40							-							00							100)					
FÉVRIER	e)	2 Ve	Sa	ō	5 Lu	6 Ma	7 Me	e e	9 Ve	Sa	ī	3	13 Ma	14 Me	Je	16 Ve	Sa	ō	3	Ma	Me	Je	23 Ve	Sa	i	3	Ma	Me	e Je		
*	1 Je	23	3 Sa	4 Di	40	9	7	80	on	10 Sa	11 DI	12 Lu	13	7.	15 Je	16	17 Sa	18 DI	19 Lu	20 Ma	21 Me	22 Je	23	24 Sa	25 Di	26 Lu	27 Ma	28 Me	29 Je		
65	of G	Jſ	H	31	Jl	1		64							,013 (11)							*							10		
JANVIER	1 Luisarette	Ma	Me	le.	9/	Sa	5	7	Ma	We	Je	У.	Sa	ö	77	Ma	We	le le	Ne Ve	Sa	ē	7	Ma	Me	Je.	Ne Ve	Sa	ī	3	Ma	Me
7	+	2 Ma	3 Me	4 36	5 Ve	6 Sa	10 L	B Lu	9 Ma	10 Me	11 Je	12 Ve	13 Sa	14 Di	15 Lu	16 Ma	17 Me	18 Je	19 Ve	20 Sa	21 Di	22 Lu	23 Ma	24 Me	25 Je	26 Ve	27 Sa	28 Di	29 Lu	30 Ma	31 Me